

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 JUIN 2014

Conseillers en exercice : 11

PRESENTS : MM. DARBON Hubert, Maire, PERRIN François, adjoint
M. GAILLARD Roland, Mme VANDROUX Laurence, Mme FRELIN Isabelle,
M. ROUX Jean-Paul, Mme RAGUET Amandine, M. MATHIEU Pascal,
Mme LOREAUD Claudine

Conseillers présents : 9

Absent excusé : M. BREGAND Jacky, adjoint

Absent : M. BAILLY Emmanuel

Date de convocation :
11/06/2014

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme RAGUET Amandine

Date d'affichage :
24/06/2014

L'an deux mil quatorze le dix-neuf juin à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune des Planches près Arbois légalement convoqué le onze juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu de ses séances, sous la présidence de M. DARBON Hubert, Maire.

ORDRE du JOUR

- 1 – Communauté de Communes : Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- 2 – Communauté de Communes : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 3 – Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- 4 – Régime indemnitaire
- 5 – Indemnité de gardiennage des églises
- 6 – Plan de protection du captage d'eau
- 7 – Columbarium
- 8 – Parc éolien de Chamole
- 9 – Demande de subventions
- 10 – Questions diverses

* * *

Le maire demande l'autorisation de laisser intervenir Mme Lucille CHESNAY du Pudding Théâtre (association basée à l'ancienne cartonnerie de Mesnay) qui propose à toutes les communes du Canton, une animation faisant intervenir les gens du village. La recherche d'informations chez les habitants durerait une semaine avec une restitution par un spectacle final durant le week-end. Le coût pour chaque commune est ramené à 500 € grâce à une participation de la Communauté de communes (500 € par commune organisatrice). Le Pudding Théâtre serait disponible, en 2015, la semaine de la fête des Planches, soit la deuxième semaine de septembre.

Après l'appel des conseillers, la nomination du secrétaire de séance, le précédent compte-rendu est approuvé.

Le maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les 2 points suivants :

- 10) - Amortissement turbine
- 11) – Vente de l'ancienne horloge de l'église

Cette demande est acceptée à l'unanimité des membres présents.

1 – Communauté de Communes : Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Suite à la demande du Président de la Communauté de communes d'Arbois, le conseil propose Mme RAGUET Amandine (titulaire) et M. BAILLY Emmanuel (suppléant) à la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

2 – Communauté de Communes : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le conseil désigne M. PERRIN François, délégué à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

3 – Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Vu la délibération en date du 7 avril 2014, la préfecture demande des précisions quant aux délégations consenties au Maire par le conseil municipal.

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le montant des droits de préemptions à 10 000€.

Il précise également la possibilité d'ester en justice tant en demande qu'en défense et pour toutes les juridictions.

4 – Régime indemnitaire

Suite au changement de grade de la secrétaire de mairie, le conseil décide d'attribuer au grade d'adjoint administratif principal de deuxième classe, l'indemnité d'exercice de missions des préfetures ainsi que l'indemnité d'administration et de technicité (comme attribué auparavant au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe). Le maire prendra les arrêtés correspondants.

5 – Indemnité de gardiennage des églises

Le conseil décide d'attribuer comme les années précédentes une indemnité de gardiennage de l'église communale à M. ETIEVANT Pierre (résidant dans la commune). Le montant de cette indemnité est fixé à 280 € brut pour l'année 2014.

6 – Plan de protection du captage d'eau

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le projet d'arrêté préfectoral pour la protection de la source de la Pochère. Il demande l'ouverture de l'enquête publique en vue de la déclaration d'utilité publique du prélèvement en eau et la mise en place d'un périmètre de protection. La mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage sera confiée au bureau d'études Sciences et Environnement. Des subventions seront demandées au Conseil général et à l'agence de l'eau.

7 – Columbarium

Après étude de devis, le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise Bailly pour l'élaboration d'un columbarium au cimetière. Le montant des travaux s'élève à 10 392,45 € H.T

8 – Parc éolien de Chamole

Le conseil avec 7 voix pour, une voix contre et une abstention se prononce « pour » le parc éolien de chamole. La commune ne sera pas impactée par ce projet qui devrait être visible depuis la commune de La châtelaine.

9 – Demande de subventions

Suite à l'intervention du Pudding Théâtre, le conseil décide de programmer cette animation pour la fête des Planches en 2015. Une participation de 500 € leur sera accordée.

La Fondation Arc en Ciel (Centre de la Grange sur le Mont à Pont d'Héry), en partenariat avec l'hôpital d'Arbois demande une subvention pour leur projet qui permettra aux anciens patients de poursuivre une activité physique adaptée sur la commune d'Arbois.

Une réunion de présentation du projet est prévue le jeudi 26 juin à 20h à la mairie d'Arbois. Le conseil décide d'attendre cette réunion et de demander des précisions quant au plan de financement de ce projet avant de se prononcer pour une subvention.

10) - Amortissement turbine

Le conseil décide à l'unanimité les durées d'amortissement suivantes pour la centrale de « La tuffière » :

études : 5 ans,

ouvrages hydrauliques de génie civil : 20 ans

11) – Vente de l'ancienne horloge de l'église

M. Jean-Luc THEVENIN, collectionneur à Saint Germain en montagne a fait une proposition d'achat de l'ancienne horloge mécanique (incomplète) pour un montant de 250 €.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

12– Questions diverses

- Grottes :
Une réunion a eu lieu entre les Maires de La Châtelaine, Mesnay, Les Planches, Mme la vice-Présidente tourisme/culture de la Communauté de Communes pour faire un point sur la situation. Le Maire des Planches a rappelé l'historique pour les nouveaux Maires qui se demandent quelles sont les possibilités de relancer cette activité : reprise par un privé, par les communes, par la communauté de Communes.
- M. PERRIN fait un bref compte rendu de la réunion du SIVOS (Syndicat Intercommunal à vocation Scolaire). Il informe que la fin des cours, pour les primaires scolarisés à l'école publique est fixée à 15h45. Ces enfants ne pourront donc pas prendre le bus de 16h30 gratuitement.
- Un problème est soulevé pour le parking vers l'église qui n'est pas vu par les automobilistes. Une réflexion sera menée pour indiquer plus clairement ce parking.
- Deux panneaux « baignade interdite sur toute la commune » seront commandés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le secrétaire de séance : Mme RAGUET Amandine